



DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES AUVERGNE RHONE-ALPES 12047 DU PONT DE SOIE

1

COMMUNE DE CHÂTELDON
AIRE DE MISE EN VALEUR DE L'ARCHITECTURE
ET DU PATRIMOINE
PLAN DE DÉLIMITATION

Légende

- - - - Limite de TAVAP
- Limite des secteurs de TAVAP (voir plan 2)
- - - - Limite de la ZPPAUP (pour mémoire)

André DAVID architecte DRC valentinois
 5 avenue des Thiers 42400 CHATELON
 pour Claire BALET géomètre DRC valentinois DRC
 21 avenue de la République 42000 SAINT-ETIENNE
 JUIN 2016